

# LA GAZETTE

**NIXEVILLE-BLERCOURT**

<https://www.nixeville-blercourt.fr>



*Le maire, le conseil municipal et les employés communaux  
vous souhaitent une*



## ETAT CIVIL

### **Pacs :**

- Monsieur Moussa SIDI et Madame Célia LECAT GODOT, le 14 décembre 2024, à Nixéville



### **Décès :**

- Madame Elodie HARMANT, le 25 décembre 2024, 2 Voie du Bois à Nixéville

## REUNIONS CLUB de l'AMITIÉ

En octobre, le comité des fêtes a créé un club de l'amitié qui se réunit tous les 15 jours, le jeudi dès 14 heures, à la salle de réunion de la mairie de Nixéville.

Plusieurs activités sont proposées telles que jeux de cartes, jeux de société, ateliers photos ou peinture.

Pour illustrer cette dernière activité voir ci-après une photo où les membres du club ont participé à la création des supports pour le spectacle de St Nicolas.



**Le comité des fêtes rappelle que la prochaine rencontre du Club de l'Amitié aura lieu le jeudi 23 janvier à 14 heures à la salle de la mairie.**

Nous vous attendons nombreux pour échanger quelques moments dans une ambiance chaleureuse, toutes générations confondues.

**Vous avez une passion à partager, rejoignez-nous !**

# THÉÂTRE

## LA COMPAGNIE GALIMAFRE

Anciennement « Les Guignols en Vadrouille », elle est une association qui conçoit des spectacles sur la base d'arts vivants : théâtre, musique.

Elle mêle professionnels et amateurs. Actuellement composée de 8 membres, dont 1 professionnel, elle est venue à la salle des fêtes de Nixéville le 26 octobre où le public était nombreux pour applaudir leur dernière pièce : Tailleur pour dames.

Des moments de fou-rire que nous ne manquerons pas de vous proposer plus régulièrement s'il y a un engouement des habitants de la commune.



# TRAVAUX REALISES DANS LA COMMUNE



Conformément à la réglementation en vigueur nous avons installé des protections autour de certaines bornes incendies.



Pour être en conformité, la cuve à gaz a été délimitée près de la mairie.

Un arbitre conciliant est venu s'installer au boulodrome !





Le Syndicat Mixte Scolaire de Dombasle/Nixéville-Blercourt a investi dans des nouveaux radiateurs et réservoirs pour WC. L'installation a été réalisée par notre agent communal à l'école de Blercourt.

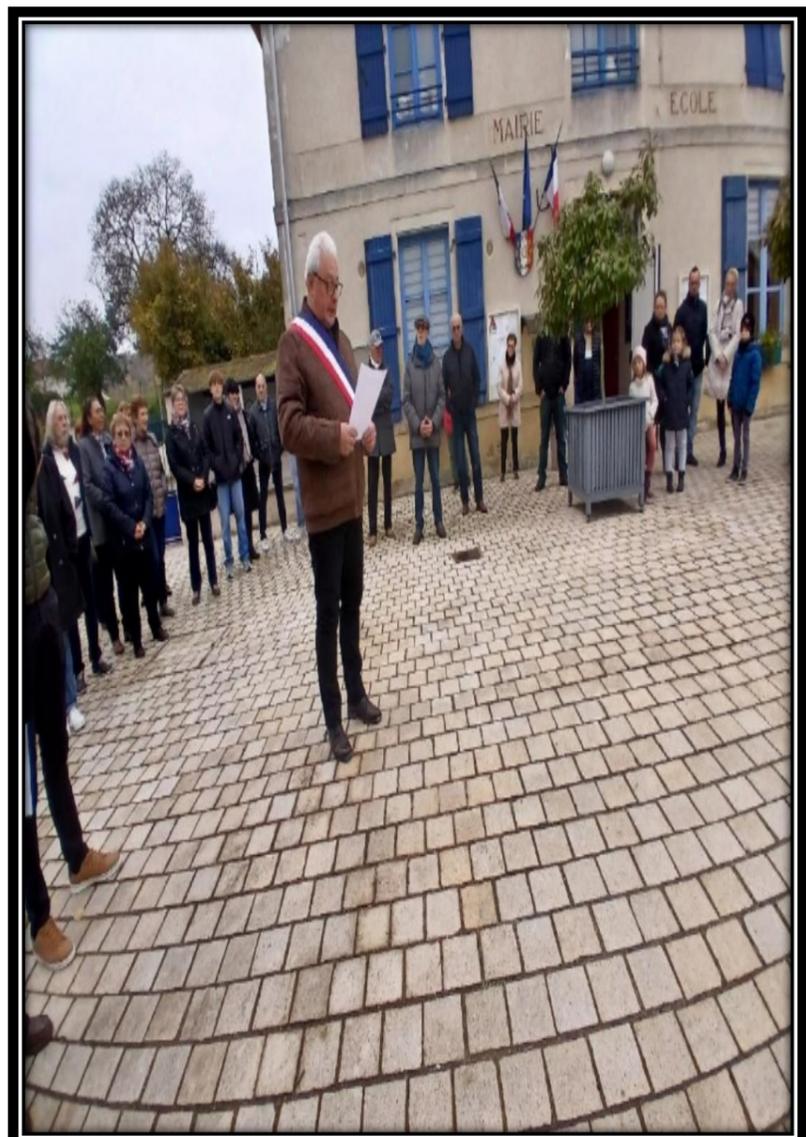
## 11 NOVEMBRE



Le 11 novembre 1918 à 11h, l'armistice entre en vigueur. Cet événement met un terme aux combats intenses qui ont repris un mois plus tôt au nord-est de Verdun.

Cette journée commémorative est à la fois un moment pour se recueillir, pour comprendre et pour transmettre.

Elle a eu lieu au Monument aux Morts de Nixéville suivie d'une collation servie à la mairie. Merci pour la présence de nos concitoyens.



# INFORMATIONS

## RECENSEMENT



Suite à l'enquête recensement réalisée en 2023, une nouvelle mise à jour de l'INSEE nous informe que la population totale de notre commune compte 512 personnes.

## DEGRADATION

Que dire !!!

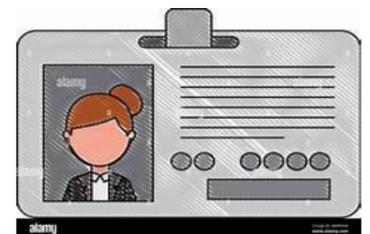
Selon l'article 322-1 du Code pénal, la dégradation urbaine fait référence à un ensemble d'actes volontaires qui ont pour but de détériorer le bien d'une autre personne. Cet acte de vandalisme est causé par des individus irresponsables.

C'est décourageant pour les personnes qui donnent de leur temps afin d'embellir nos villages.



## CARTE D'IDENTITE

Dorénavant, il est possible de demander l'établissement d'une carte d'identité au nouveau format même si l'ancien titre n'est pas arrivé à expiration lorsque l'on souhaite, par exemple, établir une identité numérique.



Pour cela vous devez vous connecter sur : Agence nationale des titres sécurisés (ANTS), accessible avec un compte ANTS ou via France Connect. Connexion avec l'identifiant et le mot de passe de l'un des comptes suivants : Impots.gouv, Ameli, L'identité numérique (La Poste), Yris, MSA, France identité ou TrustMe.

Il faut renseigner certains éléments concernant votre identité et celle de vos parents.

Il faut ensuite prendre rendez-vous à la mairie de Charny sur Meuse ou de Verdun pour finaliser la demande avec les documents justificatifs.

La mairie récupérera vos données grâce au numéro de pré-demande, vérifiera vos pièces justificatives et recueillera vos empreintes.

Conservez le numéro de pré-demande et/ou le QR code obtenus à la fin de la démarche (il est conseillé d'imprimer le récapitulatif de pré-demande).

## **PROLIFERATION DES RATS**



Les rats sont omniprésents et s'infiltrent dans nos vies sans bruit. Leur présence, souvent invisible au départ, peut provoquer des dégâts insoupçonnés.

Ils sont attirés par la nourriture (restes alimentaires, miettes, déchets non fermés), l'eau, la chaleur et les endroits calmes et sombres pour construire leurs nids. Les maisons avec des fissures, des poubelles mal fermées ou des greniers encombrés sont particulièrement vulnérables.

Les raticides disponibles en Mairie, sont à utiliser de façon raisonnée afin de protéger nos animaux domestiques.

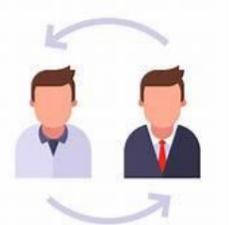
Toutefois, il est possible de se tourner vers d'autres solutions alternatives telles que les ultrasons.

**ATTENTION : NE PAS LAISSER DES SACS NOIRS DANS LA RUE.**

**LES BACS PUCÈS ET LES SACS JAUNES DOIVENT ETRE SORTIS AU PLUS TOT LA VEILLE DU JOUR DU RAMASSAGE.**

## **DEPART/ARRIVEE**

Après cinq ans d'activité au sein de la commune, Patrick LAHAUSSE laisse la place d'employé communal à Éric WROCLAWSKI à compter du 1<sup>er</sup> février. Bonne retraite à Patrick et bienvenue à Éric !



## **VITESSE EXCESSIVE**

On déplore de plus en plus une vitesse anormalement élevée, dans nos villages et les « zones 30 » de Nixéville ne sont pas respectées !

Les services du Département ont relevé une vitesse moyenne de 64 km/h dans la traversée de Blercourt (RD 603).

Pour Moulin Brûlé, une demande est en cours pour traverser ce lieu-dit à 70 km/h...





# Roul'en Meuse

Roul'en Meuse est le label sous lequel sont regroupées toutes les démarches de mobilité en Meuse, quel que soit son porteur (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR), Département, Plateforme de mobilité solidaire, Région Grand Est...).

La Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) du 24 décembre 2019 vise à rendre les transports du quotidien plus faciles, moins coûteux mais aussi plus propres. Elles s'est traduite localement par la prise de compétence en mars 2021 de l'organisation des mobilités par 80 % des Communautés de communes meusiennes. Une partie des actions sont déclinées dans les missions confiées aux Pôles d'Equilibre Territoriaux et Ruraux (PETR).

Depuis le début de l'année 2020, plusieurs crises, sanitaires ou géopolitiques, bouleversent la vie, le budget, et donc le comportement des usagers. Par effet indirect, elles entraînent des effets positifs en matière de mobilité, notamment pour faire évoluer les pratiques.

Pour transformer ces difficultés en opportunité d'améliorer le quotidien des meusiens, les collectivités, dans le cadre d'une coopération inter-PETR et en partenariat avec le Département de la Meuse, ont lancé un **réseau local de mobilité durable : Roul'en Meuse**.

Il s'agit de mettre à disposition des meusiens des outils destinés à faciliter leurs trajets du quotidien en les mettant en relation. L'objectif est de réaliser des économies et de sortir de "l'autosolisme" (ne plus se déplacer seul en voiture) mais aussi de permettre à tous de trouver des solutions pour accéder à une activité ou un emploi.

C'est l'occasion de renforcer le lien social en faisant appel à la solidarité et à la communauté, qui sont des valeurs essentielles dans les territoires ruraux.

### **3 niveaux de réponses seront apportés :**

- Information avec un guichet unique
- Accompagnement par les conseillers en mobilité
- Service avec du covoiturage, de l'auto-stop organisé, des points de rencontres, des solutions solidaires et bien d'autres choses à venir

### **Comment bénéficier du réseau Roul'en Meuse ?**

Comme il est difficile de connaître toutes les aides et solutions possibles en termes de mobilité, et que se déplacer demeure compliqué pour beaucoup dans notre département, **un numéro de téléphone unique est d'ores et déjà mis en place afin d'être orienté vers la solution la mieux adaptée à chaque situation : 03 29 75 32 30**

Un site internet suivra prochainement.

L'enjeu autour de l'accès à l'emploi est primordial en Meuse, tant pour les actifs que pour les entreprises. En s'appuyant sur les réseaux existants, les entreprises pourront contribuer pleinement à la réflexion et aux actions déployées pour apporter un service complémentaire à leurs salariés.

Une coopération exemplaire existe pour ce projet entre tous les PETR, le Département et la Région Grand Est. **Ainsi, toutes les solutions sont regroupées au même endroit pour faciliter la vie des meusiens.**

# STATION D'EPURATION



La commune a mandaté la société ALTEREO afin d'effectuer un diagnostic global sur notre système d'assainissement collectif géré par la commune de Nixéville Blercourt.

Les objectifs de l'étude sont :

- Poser un diagnostic du système d'assainissement collectif
- Etablir une parfaite connaissance des infrastructures et de leur état
- Analyser le fonctionnement du système
- Identifier les dysfonctionnements
- Proposer des solutions d'aménagements
- Faciliter la transmission du fonctionnement à une structure compétente.

Lors d'une première vérification de nos conduits, il en résulte que nombre de lingettes ont été découvertes par les techniciens de la société ALTEREO.

A cet effet, elle a prévu, dès le 1er trimestre 2025, de poser des paniers de façon aléatoire dans les regards d'assainissement collectif sur les maisons raccordées, afin de contrôler les éventuels rejets de lingettes ou autres.

Il est regrettable d'en venir à cette solution car certains foyers n'appliquent pas les recommandations régulières effectuées à ce sujet !

## BACS A SEL

Les bacs à sel sont installés et comme chaque année nous vous rappelons qu'il est important de les fermer après utilisation afin d'éviter qu'ils se gorgent d'eau !



N'oubliez pas que c'est un polluant donc à utiliser à bon escient.

## RESPONSABILITE DE L'ENTRETIEN DU TROTTOIR DEVANT VOTRE DOMICILE



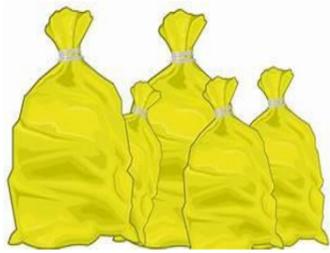
La commune organise un nettoyage régulier des voies publiques, mais en complément des actions des services techniques, nous rappelons qu'en toute saison, la propreté des trottoirs et pieds de murs incombe aux propriétaires et locataires

### Quelles obligations ?

L'entretien des trottoirs se fait sur toute la largeur et s'il n'existe pas, il peut se limiter à un passage de 1,20 m de large.

En ce qui concerne les caniveaux, il comprend :

- 🍂 Le nettoyage des feuilles mortes et détritiques.
- 🌿 Le désherbage manuel et taille des haies qui empiètent sur le trottoir
- ❄️ Le dégagement de la neige ou du verglas.
- 🧻 L'épandage de sel, de sable ou tout autre produit visant à assurer la sécurité du trottoir en hiver.



# TRI SACS JAUNES

Calendrier inclus dans la gazette

Depuis le 1er janvier 2025, les papiers et cartons sont à déposer dans le sac jaune.

## Ce que vous mettiez dans votre sac jusqu'à maintenant:

- ✚ Tous les emballages plastiques (y compris les films, pots de yaourt, barquettes...).
- ✚ Les emballages métalliques (conserves, canettes...).
- ✚ Les briques alimentaires et les emballages polystyrène
- ✚ (barquettes alimentaires).

## Ce que vous allez ajouter dès le 1er janvier 2025 :

- ✚ Tous les papiers (feuilles, magazines, journaux...).
- ✚ Les petits cartons et cartonnettes.

Les bornes bleues seront progressivement enlevées.

Un doute sur les déchets à mettre dans le sac jaune ?

L'application SMET au tri inclut un guide du tri mis à jour chaque semaine et adapté à votre commune : entrez votre déchet, vous saurez où le jeter ! En plus, elle vous informe sur le prochain jour de collecte et les horaires de déchetterie.

**HALTE AUX ERREURS DE TRI**

15% des déchets trouvés dans les sacs jaunes ne sont pas recyclables ; il s'agit d'erreurs de tri qui impactent la qualité comme le coût du traitement.

Les principales erreurs à éviter :

-  déchets imbriqués > à séparer puis sac jaune
-  emballages non vidés > à vider puis sac jaune
-  objets plastiques > bac pucé
-  couches > bac pucé

**Nota Bene :** Attention aux erreurs de tri :

Les mouchoirs et essuie-mains se mettent dans le sac noir.

Les objets en plastique s'ils ne sont pas des emballages se mettent dans le sac noir.

Les grands cartons s'apportent en déchetterie.

## Pour résumer, à partir du 1er janvier 2025 :



# ORDURES MENAGERES

calendrier inclus dans la gazette



## LE VOLUME DE VOTRE BAC NE SUFFIT PAS ?

La Communauté de Communes et votre mairie vous proposent une solution pour évacuer vos surplus de déchets ménagers.

Il est possible d'acquérir des sacs rouges, soit au secrétariat de mairie soit au siège de la Communauté de Communes, 43 rue du Rattentout à Dieue sur Meuse, d'une capacité de 110 litres au tarif de 2.50 euros, que vous déposerez à côté de votre bac pucé noir le jour de la collecte.

**NB** : ce sac rouge est le seul qui peut être mis à côté du bac, tout autre sac ne sera pas ramassé.

## ARRET DU CUIVRE ET FIN DE L'ADSL



Le processus de fermeture du réseau cuivre en France, amorcé en 2020, marque une transition majeure vers la généralisation de la fibre optique. Ce chantier, échelonné jusqu'en 2030, suit un calendrier structuré de fermetures commerciales et techniques.

Le plan de fermeture du réseau cuivre, piloté par Orange sous la supervision de l'ARCEP (Autorité de Régulation des Communications Électroniques, des Postes et de la Distribution de la Presse), est structuré en sept lots. Chaque commune est intégrée à un lot défini selon un calendrier progressif.

C'est dans ce contexte qu'ORANGE nous informe que notre commune a été présélectionnée pour être intégrée au lot n°4 de fermeture du réseau cuivre, dont la date de fermeture technique interviendrait en janvier 2028. A cette date, l'ensemble des services sur cuivre seront arrêtés et les utilisateurs du réseau cuivre devront avoir migré sur une autre technologie disponible. (ex : fibre)

## France Ruralités Revitalisation (FRR)



### Nouveau zonage

Afin d'apporter un soutien plus adapté aux territoires ruraux vulnérables et d'y encourager l'implantation d'entreprises, le nouveau zonage FRR remplace les ZRR et renforce les exonérations fiscales des entreprises implantées dans ces zones.

Plus d'info sur : [entreprendre.service-public.fr](http://entreprendre.service-public.fr)

# SAINT NICOLAS

Le Comité des Fêtes, aidé par le Club de l'Amitié, ont fait vivre un moment de partage en famille avec un spectacle et une distribution de friandises lors de la visite de Saint Nicolas et du Père Fouettard à la salle des fêtes de Blercourt.

Une boisson chocolatée pour les enfants et un vin chaud pour les plus grands ont été offerts avec des petits gâteaux et servis dans la bonne humeur.

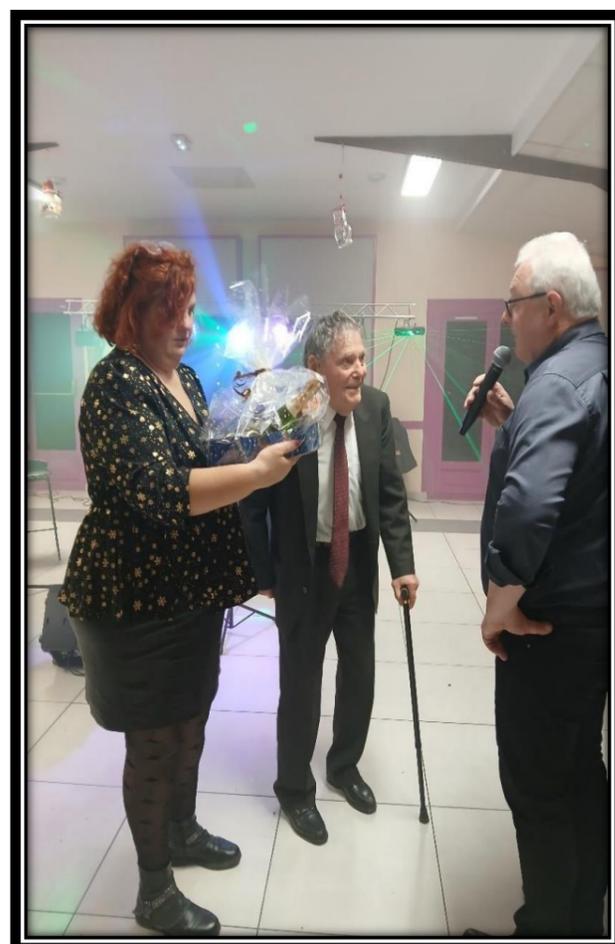




## REPAS ANCIENS

Cette année, nous étions 71 convives au repas des anciens.

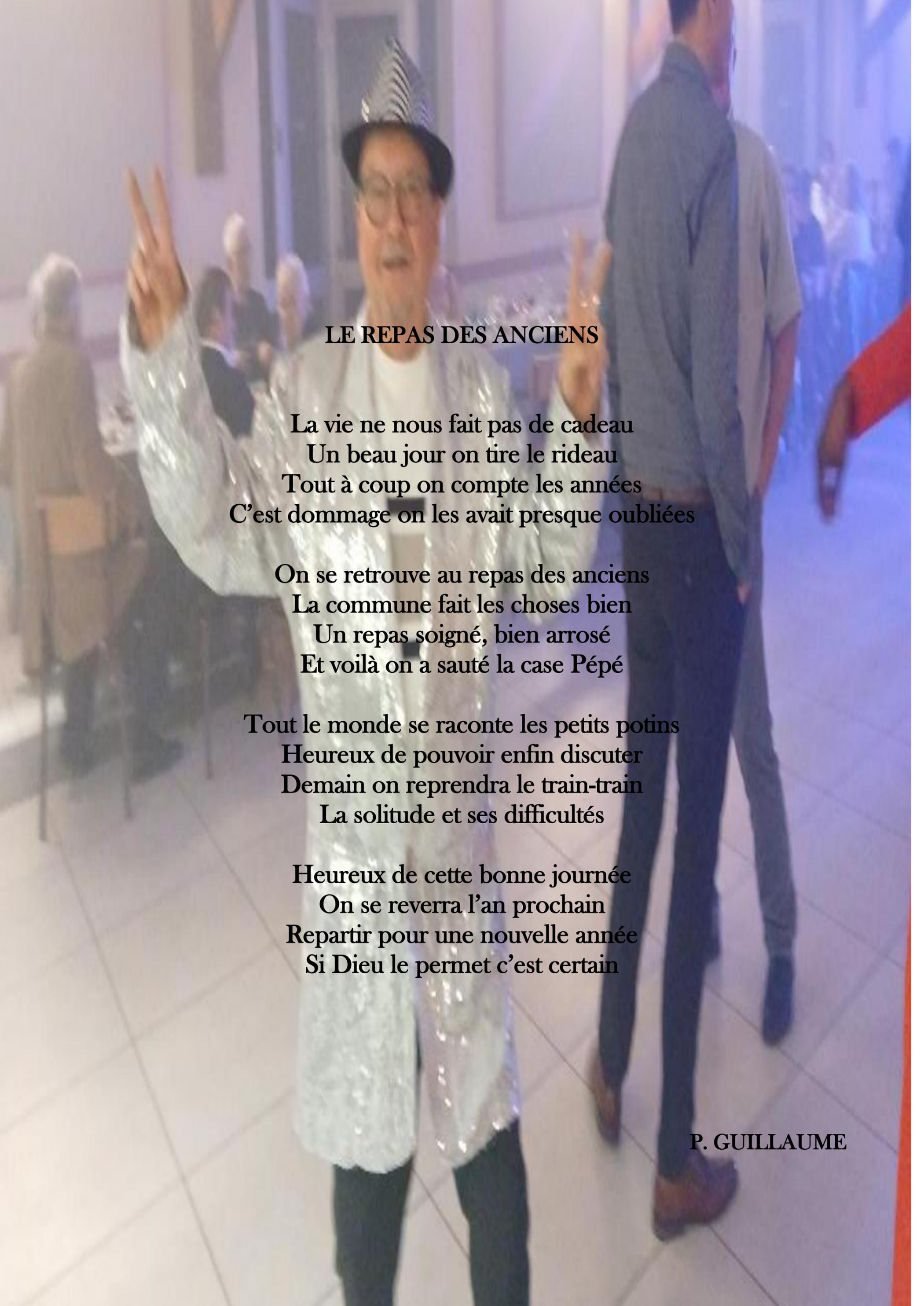
Une animation sympathique de l'association « Coup de Cœur », un repas savoureux mijoté par le traiteur « Sophie et Fabien Henry » de Dugny sur Meuse et servi par les conseillers municipaux ont contribué à l'ambiance festive de cette journée.



Les aînés du jour étaient madame Liliane DELVALLE de Blercourt et monsieur Yvon LARDENOIS de Nixéville.

Un coffret garni leur a été offert par le traiteur.





## LE REPAS DES ANCIENS

La vie ne nous fait pas de cadeau  
Un beau jour on tire le rideau  
Tout à coup on compte les années  
C'est dommage on les avait presque oubliées

On se retrouve au repas des anciens  
La commune fait les choses bien  
Un repas soigné, bien arrosé  
Et voilà on a sauté la case Pépé

Tout le monde se raconte les petits potins  
Heureux de pouvoir enfin discuter  
Demain on reprendra le train-train  
La solitude et ses difficultés

Heureux de cette bonne journée  
On se reverra l'an prochain  
Repartir pour une nouvelle année  
Si Dieu le permet c'est certain

P. GUILLAUME